Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP CRM, veuillez visiter :
cap-crm.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP CRM

EP1 : Analyse d'une situation professionnelle de transport

Session 2026 • Code sujet : **26-CAP-CRM-EP1** • Durée : **2 heures** • Coefficient : **4**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Analyse de la situation et vérification réglementaire** (3 questions) — **Page 3**
2. **Choix de l'itinéraire et calculs de transport** (3 questions) — **Page 5**
3. **Préparation et réalisation de l'opération de transport** (3 questions) — **Page 7**
4. **Prévention et sécurité** (2 questions) — **Page 9**
5. **Ce qu'il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 10**

Sujet officiel (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Réglementation du transport routier/2026/CAP CRM - Réglementation du transport routier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf

1. Analyse de la situation et vérification réglementaire

Le candidat prépare une tournée de livraison au départ du dépôt de Gonesse et vérifie les documents remis au conducteur. Il applique également les règles de conduite et de pause indiquées dans le dossier technique.

Question 1.1. À partir du tableau fourni, relever les trois documents ou justificatifs relatifs au conducteur qu'il doit pouvoir présenter lors d'un contrôle et indiquer brièvement ce que chacun permet de vérifier.

Les trois documents demandés sont ceux qui concernent directement le conducteur : son droit de conduire, sa qualification professionnelle et sa carte personnelle. Le tableau indique qu'ils sont présents et en cours de validité.

Document	Vérification permise
Permis de conduire	Catégorie C requise pour conduire le porteur et validité du permis.
Justificatif de qualification conducteur	Validité de la qualification professionnelle.
Carte de conducteur	Identité du titulaire et enregistrement des temps de conduite et d'activité.

La carte est personnelle : elle permet notamment de rattacher les données enregistrées au conducteur contrôlé.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Permis catégorie C, justificatif de qualification conducteur et carte personnelle de conducteur.

Question 1.2. Indiquer les deux documents du véhicule ou du transport qui permettent respectivement de vérifier l'identification et le PTAC du véhicule, puis la couverture d'assurance. Relever également le document de transport présent dans le dossier.

Le certificat d'immatriculation est le document du véhicule qui permet d'en vérifier l'identification et le PTAC. Le tableau précise que le véhicule est un porteur de 19 000 kg de PTAC.

- **Assurance :** l'attestation confirme la couverture du véhicule à la date de la tournée, le 12 octobre 2026.
- **Transport :** la lettre de voiture est le document présent pour le transport intérieur. Elle indique les marchandises et les adresses concernées.

Le certificat, l'attestation et la lettre de voiture sont tous indiqués comme présents au départ.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Identification et PTAC : certificat d'immatriculation. Assurance : attestation d'assurance. Transport intérieur : lettre de voiture.

Question 1.3. **À l'aide du DT 2, indiquer la durée maximale de conduite sans pause, la durée totale minimale de pause à prendre après cette période et les deux possibilités de fractionnement. Préciser si les 30 minutes consacrées au déchargement peuvent être comptées comme une pause de conduite.**

Selon le DT 2, la conduite continue ne peut dépasser 4 h 30 avant une pause. Après cette période, le conducteur doit prendre au moins 45 minutes de pause. Le fractionnement autorisé comprend deux périodes prises dans l'ordre indiqué.

1. Une première période d'au moins 15 minutes.
2. Une seconde période d'au moins 30 minutes.

Les 30 minutes de déchargement ne comptent pas comme pause si le conducteur n'est pas libre de disposer de son temps : le DT 2 les considère alors comme du travail.

> **✓ RÉPONSE À RETENIR**
>
> Conduite continue maximale : 4 h 30. Pause minimale : 45 min, fractionnable en 15 min puis 30 min. Le déchargement n'est pas une pause si le conducteur n'est pas libre.

2. Choix de l'itinéraire et calculs de transport

Le candidat compare les itinéraires proposés avec la hauteur du porteur, puis vérifie la chronologie de la tournée et le respect des règles de pause. Il calcule aussi la charge utile, la masse de marchandises après reprise d'une palette et le coût théorique du carburant.

Question 2.1. Pour un véhicule de 3,75 m de haut, chargement compris, choisir l'itinéraire compatible à partir du DT 3. Justifier le rejet de l'autre itinéraire et calculer la distance supplémentaire de l'itinéraire retenu.

Le véhicule mesure 3,75 m de haut. L'itinéraire A est incompatible, car sa hauteur libre minimale est de 3,60 m. L'itinéraire B offre 4,10 m de hauteur libre : il est compatible. La distance supplémentaire est de 194 − 172 = 22 km.

Itinéraire compatible et distance supplémentaire

Itinéraires proposés

Itinéraire	Distance	Hauteur libre minimale rencontrée	Observation
A	172 km	3,60 m	Passage sous ouvrage à hauteur limitée
B	194 km	4,10 m	Itinéraire sans passage inférieur à 4,10 m

Données de l'ordre de transport et du planificateur d'itinéraire

B retenu : hauteur libre 4,10 m
A écarté : hauteur libre 3,60 m
Distance supplémentaire : 22 km

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Itinéraire B compatible : 194 km, soit 22 km de plus que l'itinéraire A.

Question 2.2. Compléter dans le DR 1 les heures d'arrivée et de départ aux deux clients ainsi que l'heure d'arrivée au dépôt. Vérifier que la pause intervient après 4 h 30 de conduite cumulée et avant la reprise de la conduite, puis indiquer si sa durée respecte le minimum fourni dans le DT 2.

Étape	Arrivée	Départ
Dépôt de Gonesse	-	06 h 00
Client 1	08 h 00	08 h 30
Client 2	11 h 00	12 h 15
Dépôt au retour	13 h 45	-

Avant la pause, la conduite cumulée est de 2 h + 2 h 30 = 4 h 30. La pause de 11 h 00 à 11 h 45 précède la reprise de conduite à 12 h 15 et atteint le minimum requis de 45 minutes.

DR 1 complété : horaires de la tournée

DR 1 : Document réponse à rendre avec la copie : Questions 2.2 et 2.3 — **À RENDRE AVEC LA COPIE**

Complétez les cases indiquées par « ... ». Faites apparaître vos calculs et indiquez les unités. Pour les horaires, utilisez les données du DT 3.

Chronologie de la tournée à compléter

Étape	Heure d'arrivée	Heure de départ
Dépôt de Gonesse	...	06 h 00
Client 1	08 h 00	08 h 30
Client 2	11 h 00	12 h 15
Dépôt de Gonesse au retour	13 h 45	...

Calculs de charge et de coût de carburant

Calcul demandé	Opération	Résultat
Charge utile théorique	...	... kg
Masse totale de marchandises après reprise	...	... kg
Marge de charge utile après reprise	...	... kg
Coût de carburant pour 194 km	...	... €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Client 1 : arrivée à 08 h 00, départ à 08 h 30. Client 2 : arrivée à 11 h 00, départ à 12 h 15. Dépôt : arrivée à 13 h 45. Pause conforme : 45 min après 4 h 30 de conduite.

Question 2.3. Calculer la charge utile théorique du porteur avec la relation charge utile = PTAC - poids à vide. Calculer ensuite la masse totale de marchandises à bord après la reprise de la palette, puis la marge disponible par rapport à la charge utile. Enfin, calculer le coût théorique du carburant pour les 194 km de l'itinéraire B, avec une consommation de 28 L/100 km et un prix de 1,72 € par litre, puis arrondir le coût au centime.

Charge utile théorique : 19 000 − 10 850 = 8 150 kg. Après les deux livraisons, les marchandises destinées aux clients ne sont plus à bord ; seule reste la palette reprise, soit 1 200 kg. La marge disponible est donc de 8 150 − 1 200 = 6 950 kg. Le carburant consommé est de 194 × 28 ÷ 100 = 54,32 L, soit 54,32 × 1,72 = 93,4304 €, arrondis à 93,43 €.

DR 1 complété : calculs de charge et de carburant

Calcul demandé	Opération	Résultat
Charge utile théorique	19 000 - 10 850	8 150 kg
Masse totale de marchandises après reprise	1 200	1 200 kg
Marge de charge utile après reprise	8 150 - 1 200	6 950 kg
Coût de carburant pour 194 km	194 × 28 ÷ 100	93,43 €

✓ RÉPONSE À RETENIR

Charge utile : 8 150 kg. Marchandises après reprise : 1 200 kg. Marge : 6 950 kg. Coût de carburant : 93,43 €.

3. Préparation et réalisation de l'opération de transport

La tournée comprend la livraison de palettes et de colis à deux clients, puis la reprise d'une palette de 1 200 kg chez le second client. Le candidat organise les opérations, contrôle le chargement et identifie les informations à inscrire sur le document de transport.

Question 3.1. Compléter dans le DR 2 la chronologie des opérations de livraison et de reprise. Indiquer les marchandises à décharger ou à reprendre à chaque étape, leurs masses et l'ordre des opérations au client 2.

Respecter l'ordre du DR 2 : la livraison au client 1 précède celle du client 2. Chez le client 2, décharger d'abord les marchandises qui lui sont destinées, puis charger la palette reprise de 1 200 kg. Au retour, décharger cette palette au dépôt. Les masses des marchandises livrées sont celles indiquées dans le DT 3 ; la reprise est une opération distincte.

Ordre	Lieu	Opération	Marchandises et masse
1	Client 1	Décharger	4 palettes de 650 kg : 2 600 kg
2	Client 2	Décharger	2 palettes et colis : 3 800 kg
3	Client 2	Reprendre	1 palette : 1 200 kg
4	Dépôt de Gonesse	Décharger la reprise	1 palette : 1 200 kg

DR 2 complété : opérations et masses

Nomenclature des opérations de livraison et de reprise

Ordre	Lieu	Opération à réaliser	Marchandises et masse
1	Client 1	Décharger	4 palettes : 2 600 kg
2	Client 2	Décharger	2 palettes et colis : 3 800 kg
3	Client 2	Reprendre	1 palette : 1 200 kg
4	Dépôt de Gonesse	Décharger	Palette reprise : 1 200 kg

✓ RÉPONSE À RETENIR

Client 1 : décharger 2 600 kg. Client 2 : décharger 3 800 kg, puis reprendre 1 200 kg. Dépôt : décharger la palette reprise.

Question 3.2. **En vous appuyant sur les DT 1 et DT 3, indiquer deux vérifications à effectuer avant le départ concernant le chargement. Proposer une mesure d'arrimage ou de calage adaptée aux palettes transportées.**

Au départ, vérifier que les 2 600 kg destinés au client 1 et les 3 800 kg destinés au client 2 ne dépassent pas la charge utile théorique de 8 150 kg. Contrôler aussi que les palettes sont stables, bien réparties sur les six emplacements du plancher utile de 6 000 × 2 450 mm et accessibles dans l’ordre des livraisons. Arrimer les palettes avec des sangles adaptées et ajouter du calage si nécessaire pour empêcher leur déplacement pendant le trajet.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la masse, la répartition et la stabilité du chargement, puis arrimer les palettes avec des sangles et les caler si nécessaire.

Question 3.3. **Au client 2, indiquer le document de transport à faire renseigner à l'issue de l'opération et citer deux informations ou réserves à faire inscrire si elles sont nécessaires à la traçabilité de la livraison ou de la reprise.**

À l’issue de l’opération chez le client 2, faire renseigner et signer la lettre de voiture, document de transport intérieur. Elle doit permettre de tracer la livraison et la reprise. Faire inscrire la quantité livrée et, si besoin, des réserves précises sur les marchandises manquantes ou endommagées. Faire également mentionner la reprise d’une palette de 1 200 kg et son état apparent. La date et la signature du destinataire attestent la réception des marchandises et les éventuelles réserves.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Lettre de voiture renseignée et signée : livraison, réserves éventuelles et reprise d’une palette de 1 200 kg avec son état.

4. Prévention et sécurité

Les situations étudiées concernent les manœuvres sur quai, la circulation d'engins de manutention, l'ouverture des portes arrière et la conduite en état de fatigue. Le candidat associe des mesures de prévention aux risques et décrit les vérifications et comportements de sécurité attendus.

Question 4.1. Pour deux situations différentes du tableau, proposer une mesure concrète de prévention à mettre en œuvre avant ou pendant l'opération et associer chaque mesure au risque correspondant.

Deux situations différentes peuvent être prévenues ainsi :

- **Marche arrière sur le quai :** faire guider la manœuvre par un collègue visible du conducteur et arrêter le véhicule si le contact visuel est perdu. Cela réduit le risque de collision avec un piéton ou un obstacle.
- **Déplacement d'une palette :** rester dans le cheminement piéton et hors de la zone d'évolution de l'engin. Cela réduit le risque de heurt ou d'écrasement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Marche arrière guidée : risque de collision réduit. Cheminement piéton respecté : risques de heurt et d'écrasement réduits.

Question 4.2. Avant l'ouverture des portes arrière, indiquer quelle vérification relative au chargement doit être effectuée. Citer ensuite deux comportements de sécurité à respecter pendant les opérations de quai.

Avant l'ouverture des portes, contrôler que les palettes sont stables, n'ont pas bougé et ne risquent pas de tomber contre les portes. Vérifier également que les dispositifs d'arrimage ou de calage sont en place.

1. Porter les équipements de protection adaptés, notamment les chaussures de sécurité et le gilet haute visibilité.
2. Rester dans les cheminements piétons, à distance des engins, et ne jamais passer derrière un engin en mouvement.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vérifier la stabilité et l'arrimage du chargement. Porter les EPI et rester hors des zones de circulation des engins.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2026)

Bilan de l'épreuve : L'épreuve EP1 du CAP Conducteur routier de marchandises, session 2026, code 26-CAP-CRM-EP1, dure 2 heures et a un coefficient 4. Elle porte sur une tournée au départ de Gonesse, avec deux livraisons et une reprise de palette. Les compétences évaluées concernent les documents, la réglementation, l'itinéraire, les calculs de charge et de carburant, l'organisation et la prévention.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- La charge utile théorique se calcule par : PTAC - poids à vide.
- Après les livraisons, la masse embarquée comprend les marchandises conservées à bord et la palette reprise.
- Le carburant consommé se calcule par : distance × consommation aux 100 km ÷ 100.
- La conduite continue est limitée à 4 h 30 avant une pause d'au moins 45 minutes, fractionnable en 15 minutes puis 30 minutes.

Points de vigilance & attentes du jury

- Comparer la hauteur totale du véhicule à la hauteur libre minimale de chaque itinéraire.
- Ne pas compter le déchargement comme une pause si le conducteur n'est pas libre de disposer de son temps.
- Présenter les calculs avec leurs unités et vérifier la masse après reprise par rapport à la charge utile.
- Associer clairement chaque risque de quai à une mesure de prévention concrète.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment calculer la marge de charge utile après la reprise d'une palette ?

Soustrayez le poids à vide du PTAC pour obtenir la charge utile. Calculez la masse totale des marchandises encore à bord après les livraisons, en ajoutant la palette reprise, puis soustrayez cette masse à la charge utile.

Q : Une période de déchargement peut-elle compter comme une pause de conduite ?

Non, si le conducteur effectue le déchargement ou une autre tâche et n'est pas libre de disposer de son temps. Dans ce sujet, la pause est une période distincte d'au moins 45 minutes, selon les données réglementaires fournies.

Q : Comment compléter les horaires de la tournée sans recalculer les temps de trajet ?

Reportez dans le DR 1 les horaires prévisionnels du DT 3 pour chaque trajet et opération. Vérifiez ensuite le cumul de conduite avant la pause, sa durée, la reprise de conduite et l'heure d'arrivée au dépôt.

Q : Quels éléments soigner pour répondre aux attentes de notation ?

Répondez à chaque sous-question et justifiez vos choix avec les données du dossier. Montrez les calculs avec leurs unités. Pour la sécurité, reliez chaque mesure de prévention au risque concerné.

Sujet officiel associé (PDF) : https://cap-crm.fr/assets/annales/cap-crm/Réglementation du transport routier/2026/CAP CRM - Réglementation du transport routier - Session 2026 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Conducteur Routier de Marchandises : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.